



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Médaille de l'engagement face à la covid-19

Question écrite n° 43542

Texte de la question

M. David Habib interroge M. le Premier ministre sur la réactivation de la « médaille de l'engagement face aux épidémies » pour récompenser toutes les personnes qui se sont dévouées pendant la crise de la covid-19. À l'issue du Conseil des ministres du 13 mai 2020, le Gouvernement a annoncé la réactivation de cette décoration, initialement créée par le décret du 31 mars 1885 à la suite de l'épidémie de choléra. Or si le décret d'application était prévu pour le 14 juillet 2020, il a ensuite été repoussé au 1er janvier 2021 et à ce jour, aucun décret n'a encore été publié. Aussi, il l'interroge sur la volonté du Gouvernement de maintenir la réactivation de la médaille de l'engagement face aux épidémies pour les personnes engagées pendant la crise de covid-19 et le cas échéant, sur le calendrier de publication du décret d'application.

Données clés

Auteur : [M. David Habib](#)

Circonscription : Pyrénées-Atlantiques (3^e circonscription) - Socialistes et apparentés

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 43542

Rubrique : Décorations, insignes et emblèmes

Ministère interrogé : [Premier ministre](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [18 janvier 2022](#), page 238

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)